

**Retour  
sur Bruxelles**

**PAR MOHAMED BOUHAMIDI**  
mbouhamidi2001@yahoo.fr.

**L**a chronique sur la réunion de Bruxelles qu'ont tenue les organisations de victimes du terrorisme et de disparus a provoqué quelques réactions inattendues. Leur fond est simple. Très simple. Si ces organisations avec l'aide des ONG et les pressions internationales arrivaient à leurs fins, cela signifierait une victoire des terroristes. La crainte est nette et l'argument à l'appui de cette thèse solide : ce serait une justification a posteriori des crimes terroristes, un renvoi dos à dos des bourreaux et des services de sécurité, des patriotes, des groupes de légitime défense qui ont sauvé le pays, l'Etat, l'idée de la république et stoppé les crimes de masse programmés par les intégristes bien avant janvier 1992.

Tous les autres aspects de cette réunion sont gommés. Le premier d'entre eux est que le rapprochement de ces organisations vient de la méthode utilisée par le pouvoir pour imposer sa charte de la réconciliation nationale. En parlant au nom des victimes, en leur imposant le silence sur leurs souffrances et sur leurs douleurs, en refusant d'appeler les choses par leur nom et en transformant une entreprise de destruction de l'Etat et de la nation par le terrorisme et le crime de masse en vague tragédie nationale, il a tué tout sens à l'opération.

Personne ne niait la nécessité d'affronter la question de la paix et d'en faire une réalité. Tous les gens sensés, et d'abord les spécialistes, signalaient que la méthode allait contre le but et allait prolonger la souffrance chez les victimes. En évitant le débat contradictoire et en pardonnant sans principe, c'est plutôt le pouvoir qui a légitimé les terroristes coupables de meurtres et de viols avérés. La réconciliation aurait voulu précisément que les coupables et les bourreaux reconnaissent leurs rôles et leurs fautes et demandent pardon aux victimes. Nous avons assisté, au contraire, à des déclarations de terroristes glorifiant leurs crimes.

C'est bien cela qui fait peur encore aux gens. Cette crainte, à elle seule, montre à quel point la charte pour la réconciliation a mis en marche un tout autre processus que celui de la paix et de la guérison des traumatismes.

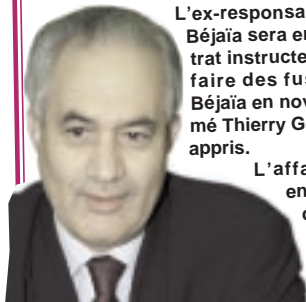
M. B.

**SI AFFIF  
DE MAL EN PIS**

**S**elon des sources proches du FLN, le secrétaire général de ce parti, en l'occurrence M. Belkhadem, aurait signifié à Si Affif de ne plus apparaître à ses côtés dans les rencontres officielles. "Pour les questions de protocole, il y a des personnes chargées de cette fonction", aurait affirmé M. Belkhadem à Si Affif.



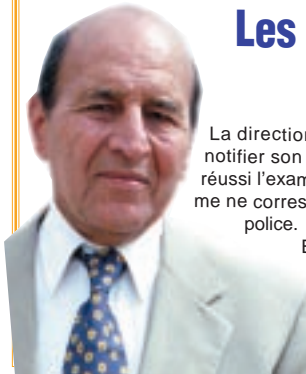
**La justice enquête sur l'affaire  
des fusils de chasse**



L'ex-responsable des douanes au niveau de la wilaya de Béjaïa sera entendu la semaine prochaine par le magistrat instructeur près le tribunal d'Akbou, chargé de l'affaire des fusils de chasse introduits par le port de Béjaïa en novembre 2006 par un jeune Français dénommé Thierry Germain à bord d'une Mercedes, avons-nous appris.

L'affaire, pour rappel, a été dévoilée par les enquêteurs de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Constantine, le 11 février dernier, suite à des perquisitions effectuées dans cette ville.

**Les abus de la Fonction  
publique**



La direction générale de la Fonction publique vient de notifier son refus de certains dossiers de jeunes qui ont réussi l'examen d'officier de police au motif que leur diplôme ne correspond pas au profil de la fonction d'officier de police.

Bizarre, d'autant plus qu'au moment de l'examen il était tout simplement dit que pour postuler au poste, il fallait être détenteur d'une licence d'enseignement supérieur sans préciser la filière.

**L'UGCAA  
active  
sans  
agrément**

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) activerait sans agrément, indique-t-on de bonnes sources.

En fait, il semblerait que l'UGCAA, que dirige actuellement Salah Souileh, ne se soit pas conformée aux dispositions de la loi 90-14 sur les associations au lendemain de son congrès de septembre 2004.

**le  
HIC**

lehic.dz@hotmail.com

**PROCÈS KHALIFA  
10 ANS DE PRISON  
POUR L'EX - CAISSIER PRINCIPAL**



Hic